

| Nombre de membres | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62 | 32 | 32 |

Date de la convocation
26 novembre 2024

Numéro de la délibération
24-29

Objet de la délibération

Opération
« Plant'action 2025 »

L'an deux-mille-vingt-quatre, le onze décembre à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le vingt-six novembre deux-mille-vingt-quatre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle communale de Bucy-Saint-Liphard, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Jean-Guy ROBLIN (suppléant de Saïd BALAH - Bricy), Muriel BATAILLE (Tournois), Dimitri GICAULT (suppléant de Élodie BEUCHERIE - Rouvray-Sainte-Croix), Thierry BRACQUEMOND (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St-Péravy-la-Colombe), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Denis PELE (St-Péravy-la-Colombe), Denis REIG (Bucy-St-Liphard), Martial SAVOURE-LEJEUNE (Cercottes), Patrice VOISIN (Patay).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Bernadette BESNARD (Le Bardon), Odile BRET (Beauce-la-Romaine), Jean-Yves GUINARD (suppléant de Aurore CARO - Meung-sur-Loire), Clarisse CAZEAUDUMEC (Cléry-Saint-André), Edith CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (suppléant de Gérard CORGNAC - Cléry-St-André), Frédéric CUILLERIER (Saint-Ay), Bernard ESPUGNA (Beauce-la-Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Marie-Françoise QUERE (suppléante de Pascal FOULON - St-Ay), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau-sur-Mauves), Romuald GENTY (Mézières-lez-Cléry), Arnold NEUHAUS (Villermain), Yohan CHESNEAU (suppléant de Solange VALLÉE - Binas), Bruno VIVIER (Charsonville), Franck VUE (Epieds-en-Beauce).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Mathieu NOEL (Bucy-Saint-Liphard), Véronique MERCIER (Gidy).

Les délégués suppléants de la CCTVL : Christian ROUBALAY (Beauce-la-Romaine)

Ainsi que : Hervé LEFEVRE (Rozières-en-Beauce) ainsi que Sylvie CLERC, Christophe DEWAELE et Jean-Luc FOURNIER pour l'association ALBATRE.

Le Président rappelle l'objectif de planter 100 000 arbres en 10 ans sur le territoire du PETR Pays Loire Beauce.

Le Président informe que le projet « Plant'action 2024 » a permis de soutenir la plantation de 3 200 plants auprès de onze bénéficiaires. Il propose au comité syndical de renouveler l'opération Plant'action en 2025 en reprenant les préconisations du comité de pilotage Biodiversité :

- Insister sur la communication en ayant recours à un graphiste
- Rallonger la durée de l'appel à manifestation d'intérêt
- Moduler le taux de subvention entre les projets qui viennent créer ou conforter une continuité écologique et ceux qui créent des îlots de fraîcheurs

Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 045-200075869-20241211-24_29-DE



| Nombre de membres | | |
|------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Afférents au Comité Syndical | En fonction | Qui ont pris part aux délibérations |
| 62 | 32 | 32 |

Date de la convocation
26 novembre 2024

Numéro de la délibération
24-29

Objet de la délibération

Opération
« Plant'action 2025 »

- De mobiliser le comité de pilotage biodiversité pour travailler sur l'appel d'offres destinés aux pépiniéristes

Le Président propose le calendrier suivant pour 2025 :

- Janvier : lancement de la communication
- Février : lancement de l'appel à manifestation d'intérêt
- Mai-juin : sélection par le comité de pilotage biodiversité des bénéficiaires de l'action et consultation des pépiniéristes
- Juillet-septembre : conventionnement avec les bénéficiaires
- Octobre : validation du plan de financement de plant'action 2025 par le comité syndical et préparation de la commande groupée auprès du ou des pépiniéristes retenus
- Novembre : réception des plants par les bénéficiaires

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident de :

- Valider pour 2025 le projet d'opération groupée d'achats de plants d'espèces locales non invasives et de fournitures (paillage, protections contre gibier, etc.) permettant la création de corridors écologiques (haies, boisements, alignements d'arbres) identifiés ou non dans la trame verte et bleue locale.
- Solliciter la Région Centre-Val de Loire via le CRST 2023-2029 pour soutenir financièrement ce projet.
- Autoriser le Président à retenir un graphiste pour moderniser la communication de ce projet en réalisant des affiches A3 et un dépliant
- D'autoriser le Président à conventionner avec un ou plusieurs pépiniéristes sur la base des propositions qui seront formulées par le « comité de pilotage biodiversité ».
- Autoriser le Président à signer tous les documents afférents à ce projet.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,

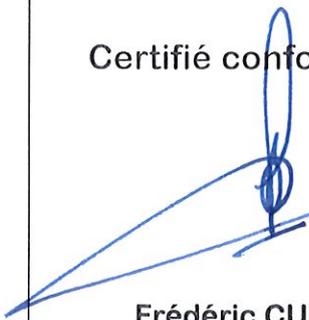
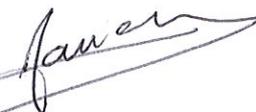
Envoyé en préfecture le 16/12/2024

Reçu en préfecture le 16/12/2024

Publié le

ID : 045-200075869-20241211-24_29-DE



Frédéric CUIILLIERIER
Président du
PETR Pays Loire Beauce

Michel FAUGOUIN
Secrétaire de séance